

Doublement des consonnes : les mots de même famille

Quand faut-il doubler les consonnes ?



À l'écrit, on peut ne pas savoir s'il faut doubler ou non une consonne.

Pour ne plus hésiter, vous pouvez :

- essayer de retrouver le **sens du mot** et regarder si le mot appartient à une famille de mots avec une base commune possédant une **consonne double**.
Si c'est le cas, la double consonne reste généralement dans l'ensemble des mots de la famille.
→ Pour cela, il peut être utile de décomposer le mot et d'identifier sa base.
- N'oubliez pas également de faire appel à **vosre mémoire visuelle** en essayant de vous souvenir des contextes ou des expressions dans lesquels vous avez déjà vu ce mot écrit.
- Vous pouvez aussi écrire le mot dans différentes graphies pour retrouver le **geste d'écriture** que vous connaissez.
- Enfin, n'hésitez pas à utiliser un dictionnaire, un moteur de recherche ou un correcteur orthographique.

Par exemple :

Les **villageois** du nord ont plus de **privilèges** que ceux du sud.

Ici, pour savoir si villageois prend un **L** ou deux, on peut décomposer le mot et identifier sa base : la base est « ville », qui a deux **L**, on mettra donc deux **L** à villageois.

Dans privilège, on trouve aussi « vil », mais le mot privilège n'a aucun lien avec le mot « ville ».

On écrira donc :

Les **villageois** du nord ont plus de **privilèges** que ceux du sud.

À NOTER :

Il y a quelques exceptions avec des mots qui ont une consonne double dans certains des dérivés et pas dans les autres.

Cependant l'ensemble de ces exceptions a été recensé à l'occasion des propositions de rectification orthographique de 1990. Et pour chacune, les deux orthographes sont maintenant admises avec ou sans doublement (tableau 1).

Par exemple chariot qui s'écrivait avec un **R** peut s'écrire aussi avec deux **R** à cause de charrette

Il en est de même avec les six autres mots de ce tableau : chausse-trape, bonhomie, combatif, innommé, persifler et imbécilité.

Les **deux orthographes** admises :

AVANT	APRÈS	MÊME FAMILLE
Chariot	Charriot	Charrette
Chausse-trape	Chausse-trappe	Trappe
Bonhomie	Bonhommie	Bonhomme
Combatif	Combattif	Battre
Innomé	Innommé	Nommer
Persifler	Persiffler	Siffler
Imbécillité	Imbécilité	Imbécile

Tableau 1 : orthographes admises depuis la réforme orthographiques de 1990.



Ainsi, quand vous révisez votre texte, pour savoir si vous devez doubler ou non la consonne, vous pouvez essayer de retrouver le sens du mot, et décomposer pour savoir s'il est dérivé d'un autre ou s'il y a des mots de la même famille avec une consonne double. Vous serez ainsi amenés à **décomposer le mot** et à en trouver la **base**.

Votre **mémoire visuelle** et votre **geste d'écriture** peuvent également vous être utiles.

Enfin, n'hésitez pas à utiliser un dictionnaire, un moteur de recherche ou un correcteur orthographique.